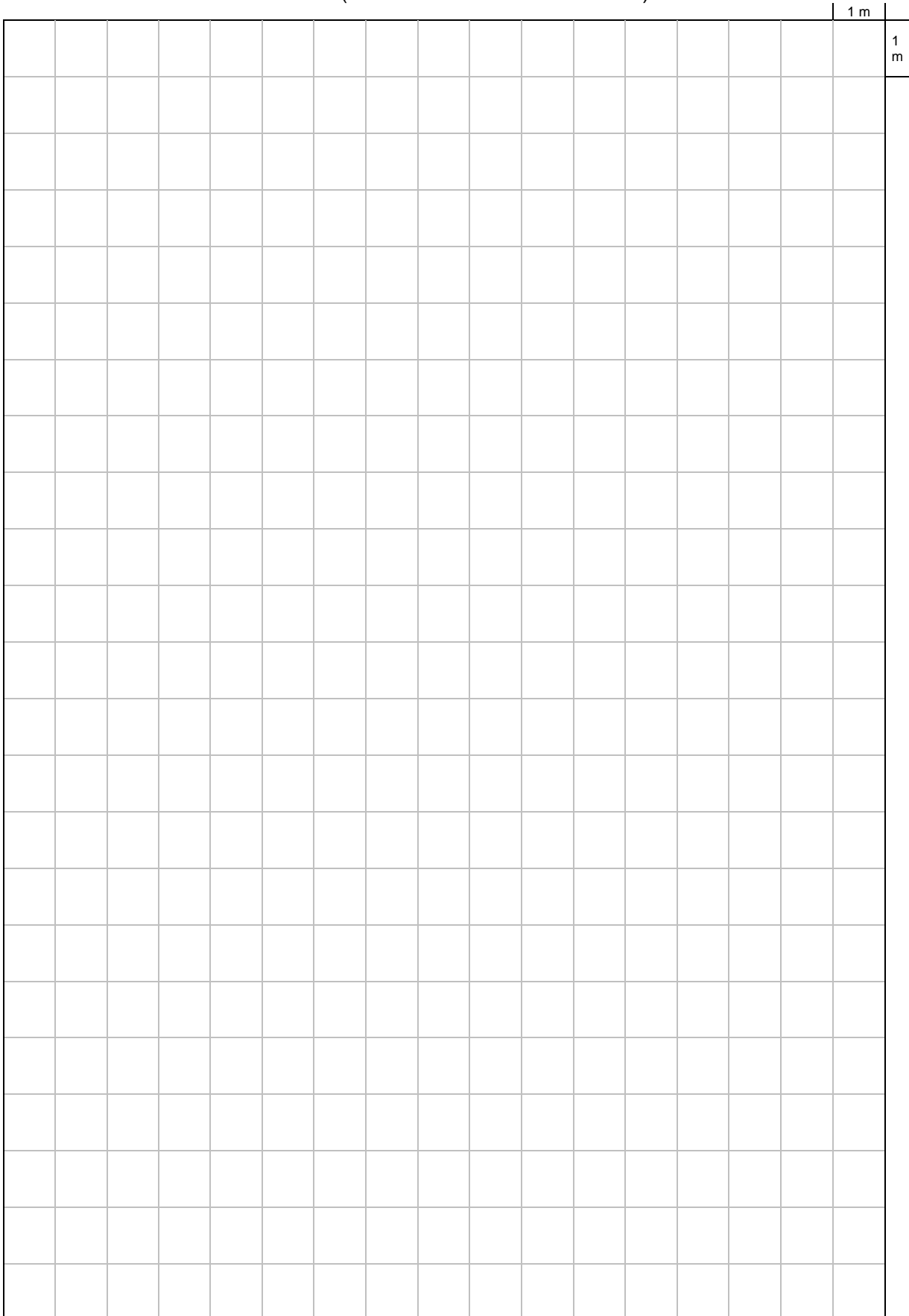


COMPTOIR BROYARD

Veillez bien reporter sur le croquis l'emplacement des infrastructures désirée (prises, eau, téléphone, sortie fumées...)

CROQUIS DU STAND (INTENTION DE L'EXPOSANT) - Ech. 1:100



Signature de l'exposant:

Photos des structures de délimitation de stand

Point 6 du règlement technique « Services techniques Informations générales »



Les stands sont formés d'une « ossature » composée de montants de 2,5 m de hauteur en tubes carrés de 25 mm de section et d'éléments de liaison. Ceux-ci sont formés par des panneaux de bois (bandeaux) de 25 cm de largeur bordés par des tubes carrés de 25 mm de section. La largeur totale, métal et bois, est de 30 cm. La longueur de ces bandeaux varie entre 0,5 m et 5 m. Les faces fermées des stands sont constituées d'un bandeau placé à 3 cm du sol et d'un autre dont le bord supérieur est à 2,5 m du sol. L'espace entre les bandeaux est vide. Côté « public » seul le bandeau supérieur est placé pour permettre la pose de la raison sociale.

Le bois permet le vissage des parois qui ne sont pas fournies par le Comptoir. Des « potences » permettant de suspendre, par exemple, une enseigne au-dessus du couloir sont aussi à disposition (1 pièce par stand, fournie sur demande)